

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES JEUNES

QUALIFICATIONS REGIONALES

U12 – BENJAMINS

Epreuves sélectives pour la Finale Interrégionale qualificative pour les
Championnats de France des Jeunes 2018

1 ^{ère} épreuve	Mardi 24 et Mercredi 25 avril 2018 Golf Isabella Sainte Apolline – RN12 – 78370 Plaisir ☎ : 01 30 54 10 62 – info@golfisabella.com
2 ^{ème} épreuve	Samedi 16 et dimanche 17 Juin 2018 Golf des Boucles de Seine Espace Loisirs des Boucles de Seine – 78840 Moisson-Mousseaux ☎ : 01 34 79 39 00 – golf@base-bouclesdeseine.fr

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

Ces 2 épreuves servent de sélection pour la Finale Interrégionale Paris-Ile de France qualificative pour les Championnats de France des Jeunes 2018

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueuses et joueurs de **nationalité française**, licenciés en Ligue de Paris, et **disponibles pour les Championnats de France Jeunes en cas de qualification**. Les joueurs doivent s'être acquittés de leur « droit de jeu fédéral » de 35€ et avoir fait enregistrer leur certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition auprès de la FFGolf ou attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié

Joueurs et joueuses :

- U12 (12 ans et moins) : années de naissance : 2006 et après
- Benjamins (13 et 14 ans) : années de naissance : 2004 - 2005

Index à la date limite d'inscription :

- U12 garçons : inférieur ou égal à **28.4**
- U12 filles : inférieur ou égal à **38**
- Benjamins garçons : inférieur ou égal à **19.4**
- Benjamins filles : inférieur ou égal à **28.4**

Quotas :

Seront retenus pour participer à ces épreuves :

- U12 garçons : **30** joueurs
- U12 filles : **21** joueuses
- Benjamins garçons : **51** joueurs
- Benjamins filles : **24** joueuses

La Commission des Jeunes de la Ligue se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer le quota par catégorie de chaque épreuve

La sélection des joueurs retenus dans chaque catégorie sera faite en fonction des critères ci-dessous :

Benjamins Garçons et Filles :

1. ordre du dernier Mérite Amateur Jeunes publié,
2. ordre des index à la clôture des inscriptions.

U12 Garçons et Filles :

1. ordre du dernier Mérite Amateur Jeunes publié
2. rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en Stroke Play disponible sur Extranet
3. ordre des index à la clôture des inscriptions.

Conformément aux règlements fédéraux, en cas de limite d'index, cette dernière ne s'appliquera pas aux joueuses et joueurs classés au Mérite Amateurs Jeunes.

IMPORTANT : Tout joueur qui ne se sera pas présenté à son heure de départ, qui se sera scratché pour l'épreuve moins de 48 heures à l'avance, ou qui se sera scratché entre les 2 tours d'une de ces épreuves, sans raison réelle et sérieuse, sera automatiquement placé en liste d'attente pour l'épreuve qualificative suivante. Seules seront prises en compte les circonstances exceptionnelles.

FORME DE JEU

Stroke Play – 36 trous – 18 trous par jour.

ATTRIBUTION DES POINTS :

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue après les 2 tours de chaque épreuve selon les tables suivantes. Le classement sera fait sans départager les joueurs à égalité.

Si des joueurs sont à égalité, les points des places en cause seront partagés entre les joueurs.

Exemple : 3 joueurs sont 3^{ème} ex æquo : 3^{ème} 81 points ; 4^{ème} 68 points ; 5^{ème} 57 points
(81+68+57) / 3 = 68,66 points. Les joueurs à égalité auront donc chacun 68,66 points.

Points par épreuve avec 2 tours disputés

Place	Points
1 ^{er}	135
2 ^{ème}	101
3 ^{ème}	81
4 ^{ème}	68
5 ^{ème}	57
6 ^{ème}	47
7 ^{ème}	41
8 ^{ème}	34
9 ^{ème}	27
10 ^{ème}	24
11 ^{ème}	20
12 ^{ème}	19
13 ^{ème}	18
14 ^{ème}	17
15 ^{ème}	16
16 ^{ème}	15
17 ^{ème}	14
18 ^{ème}	13
19 ^{ème}	12
20 ^{ème}	10
21 ^{ème}	9
22 ^{ème}	8
23 ^{ème}	7
24 ^{ème}	6
25 ^{ème}	5

Points par épreuve avec 1 seul tour disputé en raison de circonstances exceptionnelles.

Place	Points
1 ^{er}	100
2 ^{ème}	70
3 ^{ème}	60
4 ^{ème}	51
5 ^{ème}	43
6 ^{ème}	35
7 ^{ème}	31
8 ^{ème}	26
9 ^{ème}	20
10 ^{ème}	18
11 ^{ème}	15
12 ^{ème}	14
13 ^{ème}	13
14 ^{ème}	12
15 ^{ème}	11
16 ^{ème}	10
17 ^{ème}	9
18 ^{ème}	8
19 ^{ème}	7
20 ^{ème}	6
21 ^{ème}	5
22 ^{ème}	4
23 ^{ème}	3
24 ^{ème}	2
25 ^{ème}	1

CLASSEMENT FINAL :

- Le classement final prendra en compte les résultats en points sur les 2 épreuves organisées (un joueur ne participant qu'à une seule épreuve sera classé avec les points de sa seule épreuve).
- En cas d'égalité les joueurs seront départagés par le meilleur résultat en points. En cas d'égalité parfaite, les joueurs seront départagés selon le classement informatique de la seconde épreuve qualificative.
- Si, au terme des 2 jours d'une épreuve, au moins un tour n'a pas été entièrement disputé, l'épreuve est annulée et peut être reportée par le comité de l'épreuve à une date ultérieure. Dans le cas où l'épreuve ne peut être reportée, le classement final de la qualification prendra en compte les points attribués lors de l'autre épreuve.

INFORMATIONS DIVERSES

Voir en début de chapitre

ENGAGEMENTS

Inscription et règlement exclusivement sur le site de la Ligue de Paris : www.lpgolf.com

Droit d'inscription : 40€ à régler en ligne à l'inscription

Date limite d'inscription :

Première épreuve	Isabella	Lundi 9 Avril
Deuxième épreuve	Golf des Boucles de Seine	Vendredi 1^{er} Juin

JOUR DE RECONNAISSANCE

Première épreuve	Isabella	Lundi 23 Avril Possibilité de reconnaissances payantes supplémentaires (hors mardi) sur réservation au tarif de 40€
Deuxième épreuve	Golf des Boucles de Seine	Mercredi 6 ou Mercredi 13 juin Possibilité de reconnaissances payantes supplémentaires sur réservation au tarif de 26€ en semaine et 36€ en WE et jours fériés

RESERVATIONS OBLIGATOIRES AUPRES DES SECRETARIATS DES CLUBS CONCERNES

RESULTATS

Les résultats partiels seront publiés à la fin de la première épreuve.

La liste des joueurs qualifiés pour la finale interrégionale sera annoncée à l'issue de la deuxième épreuve.

Seront qualifiés:

- **Minimum 10** garçons, dans la catégorie U12
- **Minimum 15** garçons, dans la catégorie Benjamins
- **Minimum 8** filles, dans la catégorie U12 Filles
- **Minimum 7** filles, dans la catégorie Benjamins filles
- **Minimes** annonce des quotas au plus tard mi- juin
- Wild Cards de la Ligue

Le nombre de qualifiés par catégorie sera ajusté après publication par la DTN des quotas Minimes

Les Wild Cards de la Ligue toutes catégories confondues seront annoncées au plus tard le 30 juin.

LE COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

- 1 représentant du club
- 1 représentant de la Ligue
- 1 arbitre

Et sera publié au tableau officiel